

STAGE FORMATION BMF 1° Initiateur Mention "Sports de Contacts et DA"

Date du stage : du 18 au 22/05/2022

Date butoir de rendu de la fiche 2 stage : 22/06/2022

Lieu : CREPS PAYS DE LA LOIRE

5 AVENUE DE LA BABINIÈRE 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Les diplômes sont mis en place par la Fédération dans le cadre de l'article L.211-2 du code du sport relatif à la formation au sein des fédérations sportives agréées. Il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner les activités relevant de la FFKMDA.

Le Brevet du Moniteur Fédéral 1° reconnaît la compétence d'un enseignant capable d'initier tous les publics aux activités relevant de la FFKMDA. Il s'agit donc d'un diplôme pluridisciplinaire. Avec ses sept unités de formation, il représente une qualification importante dans le domaine de l'enseignement des activités pugilistiques. Le Brevet de Moniteur Fédéral 1° est un technicien doté des qualités d'initiateur et de pédagogue. C'est un enseignant bénévole qui exerce sous la tutelle et la responsabilité d'un détenteur du BMF2° et/ou d'un diplôme d'Etat en activités pugilistiques

Condition de participation :

- *Etre âgé d'au moins 16 ans*
- *Etre licencié à la FFKMDA (joindre la copie de la licence*
- *Etre titulaire du PSC1 ou équivalent (joindre la copie)*
- *Joindre la fiche 1 du livret du stagiaire*

Coût de formation :

300 euros

Date limite d'inscription :

04/05/2022

PASS Vaccinal OBLIGATOIRE

Stage limité à 26 stagiaires

Inscription initiale

(les 26 premiers dossiers complets seront retenus)

Inscription rattrapage

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera envoyé aussitôt à son expéditeur

DOSSIER D'INSCRIPTION (avec règlement à l'ordre de la FFKMDA) a envoyer à :

FFKMDA Service formation

38 rue Malmaison 93170 BAGNOLET

Secrétariat – 01.43.60.53.95 – chanelle.ruffe-urgin@ffkmda.fr

* Les données prévisionnelles sont indiquées sous réserve de modification

Convention de formation
(N° déclaration d'activité : 11 93 06306 93)

Entre les soussignés :

1) Fédération Française de kick boxing muaythai et DA , représenté par Nadir ALLOUCHE , président. 38 rue Malmaison 93170 BAGNOLET
en sa qualité d'organisme de formation (N° de déclaration d'activité 11 93 06306 93 auprès du Préfet de la région d'ILE DE FRANCE), représenté par Monsieur Nadir ALLOUACHE.

et

Madame, Mademoiselle, Monsieur	
Votre nom de naissance	
Vos prénoms	
Votre date de naissance	(Minimum 16 ans)
Votre nationalité	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Tel domicile :	Tel portable :
Fax :	
Email obligatoire et lisible :	

Structure de stage :

Ligue :	
Nom du club :	N° Affiliation :
N° de licence :	Nom du Président :
Nom du tuteur obligatoire :	

Les convocations seront envoyées par mail (attention pensez à regarder dans vos SPAM)

est conclue la convention suivante, en application à l'article L.211-2 du code du sport relatif à la formation au sein des fédérations sportives agréées. (il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner les activités relevant de la FFKMDA.

- Objet et condition de participation

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation FFKMDA s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Brevet de Moniteur Fédéral 1° (BMF 1°)

Pour une durée de 35H (soit 5 jours de formation)

Votre formation

La formation est assurée par les membres de la DTN ou du service formation habilitées par celles-ci.

Diplôme souhaité	Option	Lieu
BMF1°	Sports de Contacts	CREPS DE NANTES

Votre règlement

Droit d'inscription

N° de chèque montant 300 Euros
à l'ordre de la **FFKMDA FORMATION**

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(A joindre à toute inscription des stages du Brevet du Moniteur Fédéral)

Je soussigné :

M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du Brevet Moniteur Fédéral 1°.

L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unités de formations seront validées et le stage en structure effectué.

J'autorise la fédération Française de Kick boxing Muaythai à utiliser mon image, prise lors de cette formation, pour toutes communications liées à la promotion du sport et au développement fédéral.

Fait àleSignature du stagiaire

Signature du Président de la structure

Cachet de la structure

Seules les inscriptions complètes et accompagnées des règlements seront prises en compte

Fédération Française de kickboxing Muaythai et Disciplines Associées

REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par les cadres d'Etat ou fédéraux titulaires du DESJEPS et/ou DEJEPS et/ou BPJEPS activités pugilistiques « mention Muay Thaï et/ou Kick-Boxing et/ou Full Contact et/ou sports de contacts».
- 2) Les stages s'adressent aux pratiquants, compétiteurs, enseignants et dirigeants **licenciés à la FFKMDA**.
- 3) Les informations concernant les stages sont adressés à toutes les ligues. Les correspondants se doivent de les diffuser très largement afin que tous les pratiquants des clubs soient informés.
- 4) La licence devra être **OBLIGATOIREMENT** présentée lors de l'ouverture du stage.
- 5) Les stagiaires devront impérativement se présenter aux stages, entraînements et examens techniques avec leur tenue de Kick-Boxing Muaythaï ou Pancrace
- 6) Toute personne ne pouvant pas participer activement aux heures de formation pratique et théorique, ne pourra pas s'inscrire et participer à la formation.
- 7) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 8) Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 9) La fédération se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 10) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE VENTE

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (grades (2020), diplômes minimum).
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne.
- 3) **Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées.**
- 4) **Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone, mail ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.**
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier avec un justificatif. Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 10 jours du 1^{er} jour de stage.
- 6) Pour le chèque concernant le coût de formation, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage.
- 7) **Il est obligatoire de joindre une photocopie de votre diplôme de secourisme (AFPS, SST ,PSC1....) avec l'inscription. Dans le cas contraire l'inscription ne sera pas prise en compte.**
- 8) Pour toutes les arrivées anticipées et les départs retardés, le stagiaire prend directement contact avec l'établissement d'hébergement (réservations et règlements).

Signature du stagiaire suivi de la mention lu et approuvé

FICHE 1* : AVANT LA FORMATION BMF 1°

Le stagiaire

Nom : Prénom : N° de licence :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mail (indispensable) :

Conditions prévisionnelles de déroulement des 20h en club

Structure envisagée :

Adresse du lieu de stage :
.....

Nom et Prénom du tuteur envisagé :

Tél : Mail :

Type de diplôme (Minimum BMF 2° dans le champ de nos disciplines) :
.....

Numéro de licence de la saison en cours du tuteur :

Vérification d'exigence préalable à l'entrée en formation BMF 1° par le tuteur :

- Le stagiaire est titulaire d'une attestation de secourisme *
- Le stagiaire s'est informé des contenus de la formation BMF 1°
- Le stagiaire a été sensibilisé aux notions de sécurité lors d'une animation
- Le stagiaire a des connaissances générales de l'environnement fédéral (www.ffkmda.fr)
- Le stagiaire a pu observer des séances d'animation auprès de publics divers (adultes, enfants...)

* cochez les cases si acquis

<u>Date Signature du stagiaire</u>	<u>Date et Signature du tuteur</u>

*** cette fiche doit être complétée et remise avec la fiche d'inscription au BMF 1°**

*Fédération Française de Kick Boxing, Muay Thai & Disciplines Associées
Service formation – 38 rue Malmaison – 93170 BAGNOLET*